



N'instrumentalisons pas les salariés des CAF !

Grève des CAF le 22 novembre : La CFDT et la CFTC ne se joignent pas à l'appel national FO et CGT. Pourquoi ?

La CFDT et la CFTC ne sous-estiment pas la situation très tendue que vivent nos collègues dans de nombreuses CAF qui sont, pour certaines, au seuil de rupture. Nous sensibilisons depuis plusieurs mois nos administrateurs, présidents, ainsi que nos confédérations, sur les enjeux de cette COG en matière de qualité de service et de conditions de travail.

Mais notre analyse met en évidence une grande diversité de situations dans le réseau. Les résultats très contrastés des mouvements sporadiques enclenchés depuis bientôt 2 mois par la CGT et FO le montrent : dans beaucoup d'organismes, il ne se passe rien, dans d'autres, des arrêts de 55 minutes perdurent, tout en s'essouffant progressivement. Les conditions d'un succès d'une grève générale des CAF le 22 novembre ne nous semblent pas réunies.

Nous faisons par contre toute confiance à nos équipes locales pour gérer la situation, en fonction des contextes locaux et du niveau de détermination des salariés.

La négociation de la nouvelle COG CNAF est certes cruciale. Mais ne nous y trompons pas : elle ne fera que préfigurer ce qui se passera dans les autres branches. Si des suppressions d'emplois devaient intervenir dans les CAF, elles seraient généralisées dans toute la Sécu.

Quant aux autres revendications FO et CGT, elles ne sont pas plus spécifiques aux seules CAF : Embauche de CDI, arrêt des externalisations et des réorganisations, défense de la convention collective... Toutes ces questions sont communes à l'ensemble de la Sécu. Nous pourrions y rajouter, pour notre part, les conditions de travail, l'insuffisance des politiques de rémunération et l'absence de perspectives professionnelles... On le voit bien, c'est l'ensemble de la profession qui est touchée.

La réponse appropriée nous semble donc être de travailler, tous ensemble, à une mobilisation massive de toute la profession. Cette mobilisation pourrait intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2013. A ce moment, nous serons vraisemblablement en difficulté sur la négociation salariale. Nous en saurons également plus sur la négociation de la COG, et donc sur les moyens alloués aux CAF – négociation qui, rappelons-le, n'est pas entamée à ce jour.

Préparer cette mobilisation, c'est renoncer à la multiplication des mouvements éparés, sans visibilité. Ceux-ci émoussent d'autant notre capacité à construire un grand mouvement.

Mettons plutôt à profit ce délai de deux ou trois mois pour mobiliser l'ensemble de la profession sur nos conditions de travail, l'emploi, nos salaires, la qualité de service.

Donnons-nous les moyens de nous faire entendre !